

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

16èmes Rencontres des réseaux de chaleur et de froid

Jeudi 10 décembre 2020

Article 1 : Application des CGV

Les présentes CGV sont applicables dans le cadre des 16èmes Rencontres des Réseaux de Chaleur et de froid d'AMORCE.

Elles s'appliquent à compter de la date d'ouverture des inscriptions jusqu'à la clôture de l'évènement, et à défaut de règlement à cette date, jusqu'à la réception du règlement du participant.

Article 2 : Formalité d'inscription

Seuls les formulaires d'inscription dûment complétés et proposés en ligne sur le site internet d'AMORCE sont recevables.

Cette inscription fait office de bon de commande et engage le participant et sa structure.

Une fois le formulaire en ligne envoyé, l'inscription est confirmée et le participant est inscrit à l'évènement sous réserve de l'article 5 des présentes conditions générales de vente. L'envoi du formulaire vaut acceptation des présentes conditions générales de vente.

Toutes les inscriptions sont réalisées sous réserve de disponibilités et/ou de modifications de la part de l'organisateur.

Article 3 : Date d'inscription

- Dès l'ouverture des inscriptions et jusqu'au 08/12/2020 inclus

A compter du mercredi 9 décembre 2020, les inscriptions en ligne ne seront plus disponibles. Il sera néanmoins possible de participer à l'évènement en faisant un email à l'adresse colloque@amorce.asso.fr et en garantissant le règlement de l'inscription.

Article 4 : Tarifs

	De l'ouverture des inscriptions jusqu'au 08/12/2020 inclus
Adhérents	105€
Non-Adhérents	175€
Bailleurs sociaux, associations de consommateur, représentants des abonnés et usagers des réseaux de chaleur et de froid	55€

Article 5 : Conditions d'inscription de la date d'ouverture des inscriptions au 08/12/2020 inclus :

MODIFICATIONS

Les inscriptions sont modifiables (changements de nom des participants au sein de la structure uniquement).

ANNULATIONS

Les inscriptions sont annulables et remboursables sans frais jusqu'au 27/11/2020 inclus.

Toute annulation doit être formulée par écrit à l'adresse colloque@amorce.asso.fr avant cette date pour être prise en compte. L'annulation ne sera actée qu'à réception d'un email de confirmation émis par l'association AMORCE qui confirme l'annulation.

Toute personne inscrite, n'ayant pas prévenu de son annulation par écrit sera facturé à 100% du montant de son inscription.

REGLEMENTS

Pour les professionnels, le règlement doit être effectué obligatoirement avant le 08/12/2020.

La facture sera envoyée au participant inscrit à l'adresse email renseignée dans les jours suivant son inscription. Sans règlement ou preuve de virement reçu avant le 08/12/2020 inclus par email à l'adresse colloque@amorce.asso.fr, l'inscription sera automatiquement annulée par l'organisateur.

Pour les collectivités et administrations, le bon de commande doit être envoyé obligatoirement avant le 08/12/2020.

La facture sera envoyée au participant après l'événement et transmise par CHORUS.

Sans bon de commande reçu par email à l'adresse colloque@amorce.asso.fr, l'inscription sera automatiquement annulée par l'organisateur.

Article 8 : mode de paiement

Les modes de paiements acceptés sont :

- les virements effectués sur notre compte bancaire au Crédit Coopératif
- les chèques bancaires envoyés à AMORCE, à l'attention de Lionnel BOUDAL, 18 Rue Gabriel Péri, CS 20102 – 69623 VILLEURBANNE CEDEX, accompagnés du nom des personnes inscrites.

Article 9 : Transformation du format de l'événement en visioconférence

Le contexte sanitaire ne permettant pas le bon déroulement de l'événement, **les 16èmes Rencontres des réseaux de chaleur et de froid sont maintenues et transformées en visioconférence.** AMORCE transforme le format de l'événement initialement organisé en présentiel à 100% en un événement dématérialisé et 100% en ligne.

AMORCE remboursera alors la moitié du montant de l'inscription au participant inscrit.

Le participant pourra annuler sa participation dans la limite des dispositions de l'article 5 des présentes conditions générales de vente.

Article 10 : Gestion des données personnelles

En France, les données personnelles sont notamment protégées par la loi n° 78-87 du 6 janvier 1978, la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, l'article L. 226-13 du Code pénal, et la Directive Européenne du 24 octobre 1995.

En tout état de cause, AMORCE ne collecte des informations personnelles relatives à l'utilisateur que pour le besoin de certains services proposés par le site <http://www.amorce.asso.fr>, notamment lors de l'inscription à l'événement. L'utilisateur fournit ces informations en toute connaissance de cause, notamment lorsqu'il procède par lui-même à leur saisie. Il est alors précisé à l'utilisateur du site <http://www.amorce.asso.fr> l'obligation ou non de fournir ces informations.

Conformément aux dispositions des articles 38 et suivants de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, tout utilisateur dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant, en effectuant sa demande écrite et signée, accompagnée d'une copie du titre d'identité avec signature du titulaire de la pièce, en précisant l'adresse à laquelle la réponse doit être envoyée.

Aucune information personnelle de l'utilisateur du site <http://www.amorce.asso.fr> n'est publiée à l'insu de l'utilisateur, échangée, transférée, cédée ou vendue sur un support quelconque à des tiers. Le site n'est pas déclaré à la CNIL car il ne recueille pas d'informations personnelles. Les bases de données sont protégées par les dispositions de la loi du 1er juillet 1998 transposant la directive 96/9 du 11 mars 1996 relative à la protection juridique des bases de données.